

Comité éthique FHF

Webinaire n° 14 : Personne de confiance

jeudi 7 septembre 2023 de 09h30 à 10h30

Ce document intègre les résultats du vote des participants au Wooclap et **les bonnes réponses surlignées en jaune**

NB : ces réponses correspondent aux différents textes de lois. Cependant chaque situation est singulière et nécessite une remédiation éthique, des échanges et de la souplesse. Certaines des réponses ont été argumentées ou nuancées dans le replay <https://vimeo.com/863108641/8d14da2f8d?share=copy>

Nous remercions les 459 participants connectés au Wooclap et regrettons d'avoir été contraints de raccourcir les temps de vote.

Quel est votre métier ?

Choix	Nombre de votes	%
IDE	29	10,82
Aide-soignant(e)	1	0,37
Médecin	20	7,46
Interne	0	0
Cadre de santé	54	20,15
Administratif	81	30,22
Usagers	18	6,72
Autres	65	24,25
Par Web	268	

Qui a le droit de désigner une personne de confiance ?

Choix	Nombre de votes	%
Personne majeure sous tutelle avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille	205	70,45
Personne majeure	289	99,31
Personne majeure sous curatelle ou sauvegarde de justice	194	66,67
Personne mineure	38	13,06
Par Web	291	

Qui peut être désigné Personne de confiance ?

Choix	Nombre de votes	%
Voisin	305	97,13
Médecin traitant	261	83,12
Conjoint	310	98,73
Enfant mineur	3	0,96
Avocat	229	72,93
Tuteur	242	77,07
Par Web	314	

Est-il possible de désigner 2 personnes de confiance ?

Choix	Nombre de votes	%
Vrai	75	26,98
Faux	203	73,02
Par Web	278	

Quels sont les rôles de la personne de confiance ?

Choix	Nombre de votes	%
Obtenir communication du dossier médical	73	23,93
Assister aux entretiens médicaux	249	81,64
Aider le patient à prendre des décisions quand il le souhaite	260	85,25
Accompagner et aider le patient dans ses démarches	254	83,28
Rendre compte de la volonté du patient au médecin lorsqu'il ne peut pas s'exprimer	291	95,41
Donner son avis au médecin avant toute intervention ou investigation importante dans le cas d'un patient atteint de maladie avancée ou terminale	161	52,79
	Par Web 305	

Dans le cas où le patient a désigné une personne de confiance et n'est pas en état d'exprimer sa volonté, qui sera consulté en première intention par le médecin, après consultation des éventuelles directives anticipées ?

Choix	Nombre de votes	%
Le médecin traitant	10	3,52
La personne de confiance	271	95,42
Les membres de la famille	3	1,06
	Par Web	284

Quel est le mode de désignation d'une personne de confiance par un patient ?

Choix	Nombre de votes	%
Par écrit	292	99,32
Par oral	20	6,80
En cas d'impossibilité physique à écrire, par oral et en présence de 2 témoins signataires du document	256	87,07
Exclusivement par acte notarié	0	0
La personne de confiance désignée doit cosigner le document de désignation	220	74,83
Parr Web	294	

La désignation d'une personne de confiance doit-elle être proposée systématiquement lors d'une hospitalisation ?

Choix	Nombre de votes	%
Oui	261	91,9
Non	18	6,34
Ne sais pas	5	1,76
Par Web	284	

Cette désignation par le patient d'une personne de confiance est :

Choix	Nombre de votes	%
Révocable	278	96,86
Facultative	246	85,71
Obligatoire	8	2,79
Valable uniquement pour le temps de l'hospitalisation si elle a été effectuée à l'hôpital (peut cependant durer au-delà si le patient en décide ainsi)	215	74,91
Définitive	4	1,39
Par Web	287	

Personne de confiance et personne à prévenir est-ce la même chose ?

Choix	Nombre de votes	%
Vrai	4	1,55
Faux	254	98,45
Par Web	258	

Qui doit informer le patient de ce droit qu'il a de désigner une personne de confiance ?

Choix	Nombre de votes	%
L'infirmière	237	94,42
Le médecin	240	95,62
L'assistante sociale	211	84,06
Le chargé des relations aux usagers de l'hôpital	207	82,47
Le cadre de santé	227	90,44
N'importe quel paramédical	223	88,84
Un personnel administratif	202	80,48
La secrétaire	183	72,91
Par Web	251	

Y a-t-il un lien entre personne de confiance et directives anticipées ?

Choix	Nombre de votes	%
Oui	212	79,7
Non	54	20,3
	Par web	266

En quoi consistent les directives anticipées ?

Choix	Nombre de votes	%
Ce sont les souhaits de la personne relatifs à sa fin de vie concernant les conditions de la limitation ou de l'arrêt, ou du refus de traitements ou d'actes médicaux	253	100
Ce sont les souhaits de la personne relatifs à sa succession et à la transmission de biens au sein de la famille	0	0
Par web	253	

Qui peut rédiger ses directives anticipées ?

Choix	Nombre de votes	%
Une personne en pleine santé	250	99,21
Une personne dans l'impossibilité physique d'écrire	227	90,08
Une personne sous tutelle	197	78,17
Une personne atteinte d'une maladie grave ou en fin de vie	245	97,22
Par web	252	

Dans la prise de décision du médecin face à un patient non conscient, la loi prévoit que les directives anticipées...

Choix	Nombre de votes	%
S'imposent au médecin	105	41,02
Sont de nature à informer le médecin sur les volontés du patient	151	58,98
Par web	256	

Lors de toute hospitalisation...

Choix	Nombre de votes	%
On doit tracer dans son dossier l'existence de directives anticipées rédigées et signaler l'endroit où elles ont été conservées	235	98,74
On doit l'informer de son droit à en rédiger et l'aider dans cette tâche si cela est son souhait	223	93,70
On doit obligatoirement recueillir les directives anticipées du patient	13	5,46
On doit tracer dans son dossier que l'information lui a été délivrée	219	92,02
Par web	238	

Lorsque le médecin doit prendre une décision de traitement pour un patient inconscient, quel avis doit-il rechercher en premier ?

Choix	Nombre de votes	%
L'avis de la personne à prévenir / personne référente	0	0
Celui du patient au moyen de ses directives anticipées	173	70,33
L'avis du médecin traitant	3	1,22
L'avis de la personne de confiance	70	28,46
Par web	246	

En situation de questionnement sur la poursuite ou la limitation de traitement, lorsqu'un patient, capable de communiquer, a rédigé et consigné des directives anticipées, le médecin doit :

Choix	Nombre de votes	%
Respecter les directives anticipées du patient qui lui sont opposables	43	17,62
En discuter directement avec le patient	199	81,56
Recueillir l'avis de la personne de confiance	2	0,82
Par web	244	

Depuis août 2016, il existe un modèle d'aide à la rédaction des directives anticipées de la Haute autorité de santé et un modèle de la Direction générale de la santé

Choix	Nombre de votes	%
Il existe deux modèles qui distinguent deux situations : patient atteint d'une maladie grave ou en fin de vie / personne se pensant en bonne santé	237	92,94
La rédaction est guidée par un professionnel de santé, de préférence le médecin en charge du patient	83	32,55
Tout autre mode de rédaction est invalide	7	2,75
Par web	255	